

paul-bernard coulou

5 rue I. chaumontel / annecy / haute-savoie

tél. (79) 45.32.72 et (79) 45.14.01
télégr. prolon-annecy
boîte postale 58
banque laydernier



Monsieur ESMERALDO
6. Av. de la République

93 - ROSNY -sous-BOIS

PBC/MR 12 262

Le 20 Avril 1968

Cher Ami,

Merci de votre lettre et du modèle de jeux qui l'accompagnait.

Je serai heureux de rencontrer les personnes dont vous me communiquez l'adresse, car il m'intéresse vivement de pouvoir dialoguer avec des Brésiliens et de ne pas "voir" le BRESIL à travers l'optique de Français installés dans votre pays.

Merci de me donner cette possibilité. J'espère rester au BRESIL environ trois semaines à partir du milieu de Mai.

Votre jeu me semble très intéressant et justifier que l'on tente quelque chose avec lui.

Cependant, il me paraît trop tard pour espérer le commercialiser pour les fêtes de l'année 1968. Les commandes de jouets sont déjà passées depuis un mois par les commerçants aux fabricants. Par ailleurs, je crois qu'il faille un certain temps pour étudier la forme définitive que prendra cette opération.

Dès à présent, il me paraît nécessaire de déterminer la matière dans laquelle seront découpées les "pastilles". Pour répondre à cette question, il s'agira de déterminer si ces pastilles devront avoir une aptitude à servir plusieurs fois ou seulement une seule.

Dans la première hypothèse, une feuille plastique semble indiquée. L'écueil sera la difficulté à obtenir la gamme de coloris répondant exactement à vos désirs. Mais cependant, il est vraisemblablement possible que nous puissions réunir une palette honorable.

.../...

.../...

Cette feuille plastique peut être enduite d'une masse adhésive qui permettra le collage et le décollage sur une surface appropriée, telle que feuille plastique rigide, métal. Sur un papier qui n'est pas très glacé, la masse adhésive détache des particules qui restent collées à elle-même et en diminue le pouvoir adhésif résiduel. Si la feuille plastique est elle-même suffisamment plastifiée et lisse, brillante, elle pourrait adhérer par simple contact à une autre surface glacée, sans qu'il y ait nécessité de prévoir une enduction de masse adhésive.

Selon cette première hypothèse, le jeu prend une allure de durabilité, et la noblesse du matériau dans laquelle sont réalisées les "pastilles" peut justifier un prix plus élevé ou une limitation du nombre de pastilles.

Dans la seconde hypothèse, les "pastilles" réalisées en papier seront sans difficulté, obtenues dans la nuance exacte souhaitée par vous.

Le collage de ces pastilles peut être obtenu par l'enduction d'une colle à collage définitif, type timbre poste. La pastille collée reste en place, le motif créé par l'enfant subsiste, et la pastille n'est plus récupérable. Elle ne sert qu'une fois. Inconvénient, la nécessité d'humidifier la gomme pour opérer le collage.

Ce même processus peut être réalisé avec un auto-adhésif. A la rigueur, la pastille peut être décollée mais elle a peu de chance de n'être pas déchirée lors de cette opération.

Cette formule oblige donc à considérer le jeu comme étant destructible par utilisation. Ce n'est pas un élément de valorisation, et la détermination de la quantité de "pastilles" doit tenir compte de leur inaptitude à servir indéfiniment.

L'avantage de cette formule peut être le "réapprovisionnement" des stocks de pastilles. Ceci peut ne pas être négligeable dans le cas des écoles enfantines, des jardins d'enfants etc. et sur le plan de l'hygiène, cette formule est la meilleure.

La valorisation du jeu doit être obtenue par les éléments annexes des pastilles, c'est-à-dire, la boîte, les panneaux d'exemple, le conditionnement des pastilles etc. ...

A la rigueur, les deux formules peuvent être exploitées simultanément, il conviendra de déterminer ce qui peut être utilisé en commun dans les deux formules, à première vue, la totalité des éléments.

Voulez-vous réfléchir à ces premières réflexions. Je pense être en mesure de vous inviter à en parler en fin de semaine prochaine à PARIS, où je dois me rendre.

.../..

.../...

En ce qui concerne le dépôt de brevet, il conviendra également de déterminer ce qui fait l'originalité du jeu, et en définitif, ce qui peut être considéré comme étant brevetable.

Cette réflexion est très importante, et doit précéder la demande de brevet, car elle détermine à la fois sa validité et la protection contre les éventuelles contrefaçons.

A bientôt j'espère.

Bien à vous.



PB. COULON

N. B. - A titre de réflexions :

- Présentation du jeu sous forme d'emporte-pièces ou d'une pince à empreintes pour que l'enfant réalise lui-même les pastilles.

- Ce ne sont pas les pastilles qui sont auto-adhésives, mais les panneaux sur lesquels sont disposées les pastilles.

